



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **25**
 Nombre de votants : **33**
 Date de convocation : **23/03/2017**

L'an **Deux Mille DIX-SEPT** le 30 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, 1^{er} Vice-Président.

OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2016
– BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PUJOL (Fourques) - TOURNE (Llauro) – MAURAN (Montauriol) - PUIG (Sainte Colombe) - NOURY (St Jean Lasseille) – MASO (Terrats) – GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, BOURRAT, RAYNAL, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD, COUSSOLLE (Trouillas) – PERALBA, FLACHAIRE (Villemolaque).

Procurations :

H. LLOBET (Brouilla) à P. TAURINYA
 M. PIMENTEL (Fourques) à J.L. PUJOL
 P. BELLEGARDE (Passa) à P. MAURAN
 J.C. BERNADAC (Thuir) à J.M. LAVAIL
 D. RUIZ (Thuir) à R. LEMORT
 L. FERRER (Thuir) à S. RAYNAL
 P. MAURY (Thuir) à T. VOISIN
 J. ALBERT (Trouillas) à R. ATTARD

Certifié exécutoire

Absent :

A. DOUTRES (Caixas)
 C. VILA (Oms)
 N. MON (Thuir)
 R. PEREZ (Thuir)

Publié ou Notifié

le

M. OLIVE René, Président est absent au moment du vote.

Monsieur Jean CHEREZ est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil a été adopté à l'unanimité sans observation.

Nombre de membres en exercice : 38	
Nombre de membres présents :	25
Nombre de suffrages exprimés :	33
VOTES : Contre 0	Pour 33
Abstention 0	
Date de convocation : 23/03/2017	

DELIBERATION
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 30 Mars 2017

Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 24/04/2017

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, a délibéré sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par le Président, après avoir fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
 Le présent acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Restes reportés		1 045 576,19		1 203 741,02	-	2 249 317,21
Opérations de l'exercice	836 248,85	1 549 724,80	4 619 679,46	3 186 847,08	5 455 928,31	4 736 571,88
TOTAL	836 248,85	2 595 300,99	4 619 679,46	4 390 588,10	5 226 836,95	6 985 889,09
Restes de clôture		1 759 052,14	-	229 091,36		1 759 052,14
Restes à réaliser			2 038 258,06	1 767 419,25	2 038 258,06	1 767 419,25
TOTAUX CUMULES	836 248,85	2 595 300,99	6 657 937,52	6 158 007,35	7 494 186,37	8 753 308,34
RESULTATS DEFINITIFS		1 759 052,14	499 930,17			1 259 121,97

(*) les dépenses et les recettes doivent être inscrites sur les lignes d'opérations de l'exercice et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

- 2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie.
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
- 4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus:

Ont signé au registre des délibérations:

les conseillers communautaires présents et représentés

Cachet:

Pour expédition conforme,
 P/le Président,
 Rémy ATTARD